STIV'ACTUS

Ville d'Etival-Clairefontaine - N° 11 - Mars 2017

1er Trimestre

SOMMAIRE

Edito de Monsieur le Maire P.2
Nos finances P.3.4
Au fil des Conseils - Subventions - Info Carte Électorale P.5
Clin d'œil sur la Ville P.6 à 8
Jeunes espoirs - Infos diverses - Nouveaux artisans P.9
École - Associations - Concours Maisons Illuminées 2016 P.10
État-civil P.11
Info Énergie P.12
Clin d'œil historique - Groupements d'achats P.13
A noter, les manifestations en affiches P.14
Agenda Couverture

Stiv'Actus d'Etival-Clairefontaine - Rédaction -Documentation -Diffusion
Mairie d'Etival-Clairefontaine
Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57 - communication@etival.fr
Site internet de la ville : http://etival.fr

À votre service

Monsieur le Maire
Les mardis de 10h à 12h sur RDV

Mesdames et Messieurs les Adjoints
sur RDV

Ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 8h30 à 11h30

Assistante sociale du secteur
Maison de la solidarité et de la vie sociale
de Saint-Dié Vallée - Centre de Raon-L'Étape
8, Rue Lucien Cosson - Tél. : 03.29.41.42.47

Médiathèque
12, Cour des Moines

Mardi :	15h30 - 18h30
Mercredi :	10h00 - 12h00
	14h00 - 18h30
Vendredi :	15h30 - 19h00
Samedi :	10h00 - 12h00
	14h00 - 17h30

Renseignements utiles

Ramassage des ordures ménagères
Le lundi matin et le vendredi matin (selon les rues)

Accès aux déchetteries

Etival-Clairefontaine - 06.71.37.40.50

Lundi	Fermée	13h - 17h
Mardi	8h - 12 h	Fermée
Mercredi	8h - 12h	Fermée
Jeudi	8h - 12h	Fermée
Vendredi	8h - 12h	Fermée
Samedi	8h - 12h	13h - 16h
Dimanche	Fermée	Fermée

Moyenmoutier - 06.72.09.06.06

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	13h - 17h
Mercredi	Fermée	13h - 17h
Jeudi	Fermée	13h - 17h
Vendredi	Fermée	13h - 17h
Samedi	8h - 12h	13h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée

Information Carte d'Identité pré-demande en ligne, bientôt sur tout le territoire

Il sera désormais possible d'effectuer une pré-demande en ligne de Carte Nationale d'Identité (CNI) sur l'ensemble du territoire métropolitain d'ici le **28 mars 2017**. (Arrêté publié au Journal officiel du 17 février 2017).
À partir de cette date, vous pourrez choisir de remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de vous rendre en Mairie. Ce téléservice dispense l'usager de remplir ce formulaire au guichet de la Mairie et lui permet de gagner du temps sur place.
Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...). L'usager devra ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées **(Attention la Mairie d'Etival n'a pas été référencée)** à ce dispositif et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

NOUVEAU

EDITO

Outre le temps des bilans et projets de la Commune, le début de cette année 2017 a surtout été marqué par la naissance de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, source de légitimes interrogations.
L'an passé et dans le droit fil de son action depuis 2014, avec le souci constant d'une recherche d'économies en matière de fonctionnement lui permettant de dégager un excédent exceptionnel et historique de 506 592,35 euros, l'équipe municipale s'est engagée dans un programme d'investissements utiles et raisonnables avec entre autres :

- Neutralisation de la distribution d'eau à partir de la source de Sainte-Richarde pour solutionner un problème récurrent d'excès d'Arsenic.
- Aménagement d'une aire de jeux au centre de notre village.
- Mise en place d'un plan et d'un répertoire au sein de notre cimetière équipé d'un nouveau columbarium.
- Installation d'un panneau lumineux d'informations au centre-ville.

Sans préjuger de la décision du Conseil Municipal auquel le vote du budget sera soumis le jeudi 23 mars prochain, 2017 devrait voir le démarrage de grands chantiers dont « le gros morceau », l'enfouissement des réseaux, l'aménagement des abords et la révision de l'éclairage public en parallèle des travaux de rénovation de la Rue de Saint-Odile réalisés par le département.
Bien entendu, les investissements programmés lors de la séance des orientations budgétaires n'entreront en phase d'engagement qu'en fonction de nos capacités financières, encore amputées par les diminutions des dotations de l'État.

Or, qui dit finances sous-entend impôts et taxes, objets de nombreux et fréquents questionnements consécutifs à la constitution de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.
Que l'on se rassure, la présentation de celle-ci sur les fonts baptismaux ne s'accompagnera d'aucune augmentation des prélèvements, par le jeu de la neutralité fiscale votée par le Conseil Communautaire, lors de la séance du 24 janvier dernier.

Ce dispositif a pour but d'inciter les Communes à moduler leur taux des 3 « taxes ménages » (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) afin de compenser les taux intercommunaux pour maintenir les prélèvements à leur niveau de 2016.

Le Conseil Municipal sera donc prochainement amené à se déterminer sur une légère modulation de nos taux selon le tableau ci-dessous :

	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	15,39	15,49
Foncier bâti	6,94	6,59
Foncier non bâti	16,31	15,70
Totaux	38,64	37,78

Cette modulation des taux va engendrer une baisse globale de la recette pour la Commune (9 073 €) qui fera l'objet d'une compensation de la Communauté d'Agglomération.
La neutralité fiscale s'accompagne d'une neutralité budgétaire, autorisant la conduite du fonctionnement communal dans de bonnes conditions et sans augmentation de la pression fiscale.
Nous pouvons donc tourner nos regards vers l'avenir, dans l'intérêt de la Commune et de ses habitants, avec toute la sérénité souhaitable et sans heurts.

Le Maire, Christian FEGLI

NOS FINANCES

Budget 2016

FONCTIONNEMENT COMMUNE

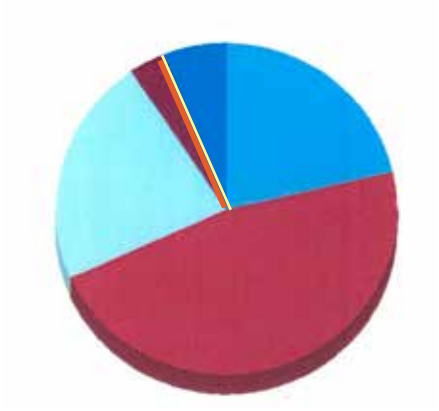

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	410 819,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	900 082,14
014	Atténuations de produits	819,00
65	Autres charges de gestion courante	431 371,36
66	Charges financières	61 580,45
67	Charges exceptionnelles	2 736,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	117 327,53
TOTAL DÉPENSES		**1 924 736,43**

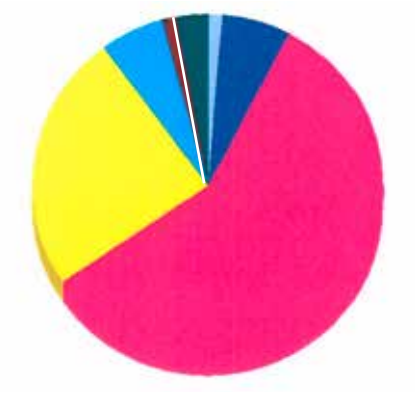

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	31 747,55
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	154 920,73
73	Impôts et taxes	1 402 777,06
74	Dotations, subventions et participations	595 877.09
75	Autres produits de gestion courante	143 806,01
76	Produits financiers	4,05
77	Produits exceptionnels	29 943,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	72 252,31
TOTAL RECETTES		**2 431 328,78**

INVESTISSEMENT COMMUNE

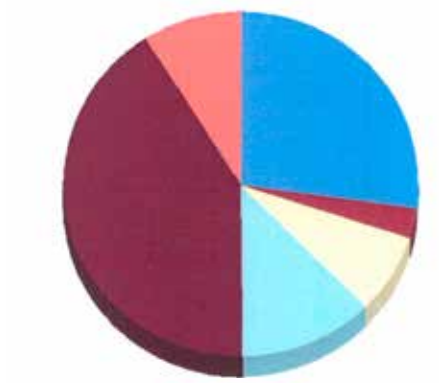

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	216 344,79
20	Immobilisations incorporelles	22 475,42
204	Subventions d'équipement versées	59 710,77
21	Immobilisations corporelles	97 396,49
23	Immobilisations en cours	327 094,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	72 252,31
TOTAL DÉPENSES		**795 274,44**

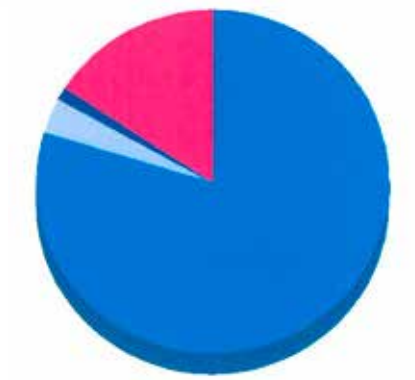

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	587 227,42
13	Subventions d'investissement reçues	24 580,19
27	Autres immobilisations financières	8 473,92
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	117 327,53
TOTAL RECETTES		**737 609,06**

FONCTIONNEMENT EAU

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	46 521,70
014	Atténuations de produits	66 687,00
65	Autres charges de gestion courante	50 871,03
66	Charges financières	13 612,47
67	Charges exceptionnelles	178,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 713,52
TOTAL DÉPENSES		**227 584,66**

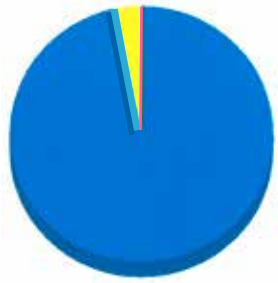

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Vente de produits finis, prestations de services	341 286,85
74	Subventions d'exploitation	384,55
75	Autres produits de gestion courante	291,80
77	Produits exceptionnels	185,09
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 850,00
TOTAL RECETTES		**352 998,29**

INVESTISSEMENT EAU

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	70 793,70
21	Immobilisations corporelles	4 585,18
23	Immobilisations en cours	207 206,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 850,00
TOTAL DÉPENSES		**293 435,07**

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	137 354,23
13	Subventions d'investissement reçues	42 055,80
16	Emprunts et dettes assimilés	300 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 713,52
TOTAL RECETTES		**529 123,55**

FONCTIONNEMENT FORÊT

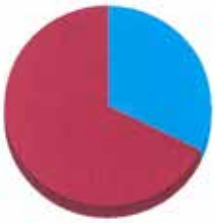

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	19 085,04
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00
TOTAL DÉPENSES		**59 085,04**

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	98 466,01
TOTAL RECETTES		**98 466,01**

INVESTISSEMENT FORÊT

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
21	Immobilisations corporelles	10 387,00
TOTAL DÉPENSES		**10 387,00**

Recettes d'investissement	
TOTAL RECETTES	**0.00**

AU FIL DES CONSEILS

Depuis la parution du Stiv'actus n°10, le Conseil Municipal s'est réuni les 22 décembre 2016, 26 janvier et 2 mars 2017. A ces occasions, les délibérations suivantes ont été votées :

Administration générale :

- Le report des investissements 2016 (budget commune : 709 007 €, forêt : 33 613 €, service des eaux : 140 207 €) ;
- La désignation du cabinet F2E2A pour rechercher des économies sur le patrimoine communal (rémunération du cabinet uniquement si le travail aboutit) ;
- La fixation du loyer de l'appartement rénové à hauteur de 9 400 € au 1er étage de l'école de Pajailles, à 380 € / mois ;
- L'attribution d'une subvention de 150 € à l'Institut de Cancérologie de Lorraine ;
- Le règlement intérieur de la Collectivité ;
- Le renouvellement du contrat d'entretien des cloches de l'Abbatiale pour 210 € / an (établissements Chrétien) ;
- La vente du garage communal situé Place de la Résistance, pour 15 000 €
- La suppression de la régie de recettes du marché ;
- Un bail de location pour un logement situé 8 Cour des Moines (271,30 € + 15 € de charges / mois) ;
- La résiliation du bail du logement 35 à la résidence à partir du 1er février ;
- La poursuite de la procédure de modification de notre Plan Local d'Urbanisme par la Communauté d'Agglomération, suite au transfert de compétence ;
- L'application du droit de préemption pour un logement situé Place Abbatiale (immeuble Thomas pour 36 000 €) et acquisition d'une parcelle voisine appartenant à la SCI Madelon pour un montant de 17 000 € ;
- Une cotisation annuelle de 80 € à Hautes- Vosges Initiative ;
- La demande d'une subvention au titre de la DETR pour les travaux prévus Rue de Sainte-Odile ;
- Un avenant au règlement des eaux ;
- Un vœu de soutien au manifeste proposé par les Maires de France et Présidents d'Intercommunalités pour des Communes « fortes et vivantes » à l'attention des candidats à l'élection présidentielle.

Associations :

- L'attribution d'une subvention à l'école de Clairefontaine pour un voyage de fin d'année : 40 € par élève et une de 250 € à ABCD Écoles en Fête pour participer à carnaval le 18 mars.

Forêt :

- L'autorisation à la Commune de Nompatelize de créer une place de retournement entre les forêts communales de Nompatelize et Étival à Bourmont ;
- L'acquisition d'une parcelle forestière de 1,45 ha dans le secteur de Bellefontaine (2 000 €) ;
- Avenant au bail de chasse de la société « Gestion et Chasse » pour formaliser le changement de Président.

Travaux :

- Avec l'Agence Technique Départementale :
  - Réalisation d'études préalables relatives au programme de voirie 2017, aux travaux sur le réseau d'eau, réalisation de la mise à jour du classement de la voirie communale ;
  - Une convention pour assurer la maîtrise d'œuvre relative à la création d'un parking à proximité du stade (7 199, 93 € TTC).
  - Une autre convention pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2017 (10 906, 92 € TTC) ;
- La procédure d'abandon des sources de Sainte-Richarde.

LA VIE EN VOSGES le Département

Subvention du Conseil Départemental des Vosges.

Nous avons obtenu une participation de 2 160 € pour les travaux de création d'une aire de jeux dans le Parc de la Résidence de la Valdange, d'une part et 1 353 € pour le programme d'éclairage public dans divers secteurs.

CARTE ÉLECTORALE

Dans le cadre du déroulement des opérations électorales et afin d'équilibrer au mieux le nombre d'électeurs au niveau de chaque bureau, les périmètres ont été modifiés et validés par arrêté préfectoral n° 2058/2016 du 22 août 2016. Certaines personnes jusqu'à présent rattachées à la circonscription du bureau de vote numéro 2 situé à l'École de Musique vont être affectées au bureau de vote numéro 1 - Salle des Fêtes Edmond Cunin. Sont concernées les rues Pastourelle, Déportés, Fontaine-Martin, Place de la Résistance, Promenade de la Pierre-d'Appel et Maison Forestière des Châtelles. Soyez vigilant.

Un clin d'œil sur la ville

décembre

Vendredi 16 décembre 2016
Distribution des dictionnaires aux élèves de CE1 par Christelle PHULPIN, Adjointe aux affaires scolaires

Dimanche 18 décembre 2017
Assemblée Générale de l'A.A.P.P.M.A
(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Lors de cette dernière, le Président à annoncé son souhait de se retirer.
N'ayant pas de successeur, il lance un appel aux bonnes volontés !

Si vous êtes intéressé(e), contactez Monsieur Daniel BANSEPT au 03.29.41.70.56.

janvier

Jeudi 12 janvier 2017
Assemblée Générale
de l'association Meurthe et Valdange

Jeudi 12 janvier 2017
Assemblée Générale de la Ferme-Musée

«Etival dans le Temps» ne veut pas tomber dans l'oubli !
Après 24 ans de consécration passionnée aux modes de vie de nos anciens, M. DÉTÉ et M. TOUSSAINT songent à prendre leur retraite de l'Association.
L'équipe serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles afin de leur transmettre la mémoire de cette époque que chacun peut découvrir ou redécouvrir à la Ferme-Musée.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président au 03.29.41.52.77
Les visites de la ferme sont possibles sur rdv au 03.29.41.89.35
Ouverture avant la saison estivale les dimanches-lundis 1er - 7 - 8 mai et 4 - 5 juin 2017.

Vendredi 13 janvier 2017
Cérémonie des Vœux
en présence de Monsieur MONBRUN, Sous-Préfet, et de nombreux élus

Monsieur le Maire, Christian Fégli, a remis la médaille de vermeil pour 30 années de service à Madame Katia Bastien et médailles d'argent pour 20 années de travail à Monsieur Philippe Courrier et Monsieur Daniel Cuny.

Un clin d'œil sur la ville

Samedi 14 janvier 2017
Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Dimanche 15 janvier 2017
Assemblée Générale des A.F.N

février

Vendredi 3 février 2017
Présentation
de l'orphelinat
de Fataki

Dimanche 29 janvier 2017
Vide Armoires organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 5 février 2017
135 convives autour de cette quatrième édition de repas chinois organisé par Enfants Du Monde France au profit d'une solidarité internationale ciblée sur les enfants. Une belle réussite grâce à la contribution de tous les membres présents, chacun se donnant rendez vous l'année prochaine pour une cinquième édition!

Dimanche 5 février 2017 Assemblée Générale du Club Vosgien

février

Jeudi 9 février 2017
Don du Sang

Vendredi 10 février 2017
Sortie au Salon Créativa et Chocolat
organisée par le C.C.A.S

Réunis le *dimanche 12 février 2017* dernier, les adhérents de l'Association Gestion et Chasse ont célébré leur traditionnel repas de fin de saison.
Après 17 ans (et une trentaine d'année à la tête de l'Association de chasse la Saint-Hubert) de bons et loyaux services, René Bagard, alerte sexagénaire, décide de laisser sa place de Président à Monsieur Laurent Michel au sein de cette association comptant 22 adhérents.
Pendant toutes ces années, il a su fédérer une ligne de conduite, toujours à impliquer ou associer l'Association dans diverses manifestations.
Tous sont heureux de garder René en tant que Président d'Honneur.

Vendredi 17 février 2017
Conseil des Sages

mars

Vendredi 17 février 2017
Assemblée Générale de l'A.S.R.T.T.

Dimanche 12 mars 2017
Assemblée Générale
de la Légion Vosgienne

Dimanche 12 mars 2017
Carnaval de Raon-L'Étape
participation du Comité des Fêtes

Merci à notre photographe Pascal ARNOUX
qui a su capturer les événements marquants de notre Ville.

Jeunes espoirs, infos diverses

Marine François, gagnante des Espoirs de la Chanson 2016

Marine François, Jeune Stivalienne de 16 ans, a remporté les Espoirs de la chanson 2016. Le monde de la musique, l'adolescente y a baigné dès son plus jeune âge, par le biais de ses deux parents, eux-mêmes chanteurs et musiciens.

Pour Marine, participer aux Espoirs de la Chanson était un challenge. Cela lui a permis de pouvoir chanter sur une vraie scène, accompagnée des talentueux musiciens et de faire face à un jury de professionnels de haut niveau et intransigeants.

L'émotion qu'elle a su faire passer à travers ses interprétations de « Encore un soir » de Céline Dion et « SOS d'un Terrien en détresse » de Daniel Balavoine, a conquis à la fois le public et le jury à la Rotonde de Thaon-les-Vosges. Elle fut ainsi sacrée Espoir de la chanson 2016.
Un grand moment de bonheur pour Marine et sa famille. Avec cette victoire, elle a obtenu un an de formation à l'école du MAI – Musique Académie Internationale – de Nancy, qu'elle intégrera une fois l'obtention de son Baccalauréat STAV – Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant.

Tir à l'Arc : Margot Phulpin Championne des Vosges

Margot Phulpin, jolie adolescente de 15 ans, fait la fierté de sa famille de ses amis et de ses entraîneurs, Patrick et Mattias Ouptier.
Pratiquant le tir à l'arc depuis seulement trois ans auprès de l'Association des Archers de Salm, elle devient Championne des Vosges à Thaon le 29 janvier dernier.
Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, elle décroche la Médaille d'Argent le 5 février au Championnat de Lorraine à Saint-Dié-des-Vosges.
Margot est une passionnée de tir à l'arc mais pas seulement. Elle aime le sport d'une manière générale qu'elle pratique d'ailleurs à raison de 10 heures par semaine.
Toujours joyeuse, souriante, prête à aider son prochain, elle a pour objectif de devenir professeur d'éducation sportive pour ainsi donner aux plus jeunes l'envie de bouger, mais surtout et parallèlement, le rêve de Margot aujourd'hui est de participer aux prochains Jeux Olympiques.

Maison de services au public

Maison de services au public

1. Pourquoi cela existe ?
Cette structure a été mise en place afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services pour tous les publics.
Cette structure rassemble également différentes permanences.
Elle est un point d'accueil et de renseignements.

2. Ce que l'on peut y faire :
Toutes les démarches administratives sont possibles (Caf ,C.P.A.M , Pôle Emploi…)
Un point informatique est également à disposition des personnes afin qu'ils puissent y consulter tous leurs comptes et effectuer toutes leurs démarches.

3. Ce que l'on peut y trouver :
Un point internet pour effectuer les démarches.
Une animatrice pour aider à la constitution de dossiers , la mise en page de CV et lettres de motivation et pour les démarches administratives.
Des permanences pour les rendez-vous (RSA , Mission Locale, Cagip , CAP Emploi , CPAM etc…).
Des ateliers afin de pouvoir gérer et effectuer des démarches via internet.

Contact :
Cathy HEITZMANN - 10, Rue Georges Clémenceau
88 110 RAON-L'ETAPE
Tél. : 03.29.63.61.15 - Mail : msap.raonletape@gmail.com
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Nouveau

GOMES RUI MIGUEL
RENOVATION-TRAVAUX
MAÇONNERIE GENERALE
12, Rue de la Fontaine Martin
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
Tél. : 06.06.42.80.10

Vous êtes artisan de la Commune d'Etival-Clairefontaine et vous souhaitez figurer sur le site de la Ville et dans l'Agenda 2018, contactez-nous : communication@etival.fr

École, Associations ...

La vie de notre École Primaire Stivalienne

Dans le cadre de l'examen de l'évolution des effectifs des écoles du Département, l'Inspection Académique a constaté une baisse des élèves scolarisés sur notre Commune.
Cette évolution, n'allant pas à la hausse dans les prochaines années, a conduit à une suppression de poste pour la rentrée 2017/2018.
En septembre, l'École Primaire Stivalienne sera donc composée de 10 classes de 22 élèves en moyenne.

Les nouveaux délégués des parents d'élèves pour l'année scolaire 2016-2017 sont :

Titulaires	BIACCHI Bélinda
THOUVENIN Carolle	GEORGES Johanna
STIEFFATRE Marjorie	MASSON Violette
BRZEZINKA Marie	GEORGE Johan
JACQUOT Luce	
JOUCLA Patricia	**Suppléants**
RABOLT Frédérique	GERARD Marika
SALVIO Magali	BEDEL Philippe

Du nouveau au sein de nos associations

Nouveaux Présidents dans les Associations suivantes:

→ **«La Saint-Hubert Stivalienne»**
Pierre LIDON - 2, Rue des Jardins
Tél. : 03.29.41.85.07

→ **«Gestion et chasse»**
Laurent MICHEL - 21, Rue du Chêne-l'Épine
Tél. : 06.81.14.88.00

→ **«ABCD Écoles en Fête»**
Belinda BIACCHI - 5, Rue de l'Abbé Fagnozel
Tél. : 03.68.59.39.67

«A.A.P.P.M.A» (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
Inscriptions et reprise de l'école de pêche (Atelier pêche nature) le **samedi 25 mars** à l'étang du Petit Jard (derrière la Mairie).

Inscrivez votre enfant à l'École Primaire Stivalienne en Mairie pour la rentrée 2017-2018 jusqu'au **samedi 8 avril inclus**.

Le Judo Club Etival-Clairefontaine propose des cours de Taïso et de Jujitsu.
Vous êtes débutant, sportif ou non sportif, à partir d'exercices traditionnels de préparation au judo, le Taïso a pour objectif de renforcer le système musculaire, d'améliorer la souplesse et d'apprendre à se relaxer.
Les cours de Taiso sont dispensés tous les mercredis au DOJO d' Etival-Clairefontaine de 20h15 à 21h15. Professeur : Bénedicte FADY

Concours Maisons illuminées 2016

Le Jury du concours des maisons illuminées, a rendu son verdict.
Les lauréats ont été récompensés par un bon d'achat de 50 € à valoir chez Jardiland de Saint-Dié-Des-Vosges.

Un grand BRAVO aux habitants qui, par leur créativité, ont sublimé Etival-Clairefontaine.

Les lauréats sont :

1er Prix	HOUILLON Stéphane	38, Rue de Beaulieu
2ème Prix	NICOLLE Nathalie	4, Rue de Beaulieu
3ème Prix	COUTY Bernard	32, Rue du 8 Mai 1945
4ème Prix	MANDRA Françine	8, Rue de Beaulieu
5ème Prix	BONATO Francis	5, Impasse de la Charmille

État civil

Naissances

Le 18 décembre	**Inès** de David PETIT et de Emmanuelle SCHMITT domiciliés 9, Chemin de Tanrebois.
Le 23 décembre	**Swan** de Selven TIRVENGADUM et de Élodie GOLIOT domiciliés 6, Rue de Saint-Rémy.
Le 28 décembre	**Can** de Süleyman DEMIR et de Hülya BULVESTRE domiciliés 9, Chemin de Tanrébois.
Le 9 janvier	**Léa** de Michaël SATTLER et de Sabrina LECOMTE domiciliés 23, Rue de l'Abbé Fagnozel.
Le 8 février	**Vidia** de Emmanuel SCHARFF et de Solenne CHOSEROT domiciliés 7, Rue de Sainte Odile.

Mariage

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans une Commune extérieure

Le 25 février 2017 à APPRIEU (Isère) de BASTIEN Éric né le 12 avril 1964 à Etival-Clairefontaine avec POINTAUX Valérie.

Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes domiciliées à Etival-Clairefontaine

Le 19 décembre 2016 de RATTAIRE Jacques, 85 ans, domicilié 30, Rue du Jard.

Le 23 décembre 2016 de MATHIEU Emmanuel, 50 ans, domicilié 15, Rue de Saint-Rémy.

Le 7 janvier 2017 de MINOUX Yves, 82 ans, domicilié 17, Rue de la Valdange.

Le 1er février 2017 de BARTHELEMY Colette, 82 ans, domiciliée 6, rue de l'Abbaye.

Le 5 février 2017 de EPP née MANGEONJEAN Yvette, 97 ans, domiciliée 54, Avenue Charles-de-Gaulle.

Le 16 février 2017 de FRANÇOIS Christian, 83 ans, domicilié 24, Rue des Jardins.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les Communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Etival-Clairefontaine

Le 15 février 2016 à MARTIGUES (Bouches-du-Rhône) de VATBOIS Alain, dont l'urne a été déposée.

Le 22 août 2016 à RAON-L'ÉTAPE (Vosges) de BASTIEN née BALLY Bernadette, inhumée au cimetière.

Le 16 septembre 2016 à RAON-L'ÉTAPE (Vosges) de COSSARD Lionel, dont l'urne a été déposée.

Le 29 novembre 2016 à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de RISSE André, né le 28 janvier 1923.

Le 1er décembre 2016 à SAINT-AMOUR (Jura) de VALENTIN Robert, né le 29 août 1944.

Le 8 décembre 2016 à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de BRIOT Roland, né le 11 septembre 1927.

Le 10 décembre 2017 à SENONES (Vosges) de GOBERT née PETITJEAN Marie-Louise, inhumée au cimetière.

Le 31 décembre 2016 à EPINAL (Vosges) de REGNIER André, né le 21 avril 1932.

Le 11 janvier 2017 à SOMMERVILLER (Meurthe-et-Moselle) de MARQUES Cyril, dont l'urne à été déposée.

Le 22 janvier 2017 à COLMAR (Haut-Rhin) de SALINAS née ARRÈDE-BARBÉ Michelle, dont l'urne a été déposée.

Le 22 janvier 2017 à VILLE-SUR-ILLON (Vosges) de de BLIC Paul, né le 7 juin 1923.

Le 23 janvier 2017 à RAON-L'ÉTAPE (Vosges) de CLAUDON née DIVOUX Antoinette, inhumée au cimetière.

Le 30 janvier 2017 à VANDOEUVRE-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle) de FIFE née WEBER Huguette le 26 février 1940.

Le 20 février 2017 à RAON-L'ÉTAPE (Vosges) de SIMON Danielle née le 28 octobre 1946.

Aides à la rénovation énergétique

Le programme « Habiter Mieux en Déodatie » est un dispositif d'aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Il est l'aboutissement d'un travail en partenariat entre l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), la Maison de l'Emploi de la Déodatie, vos Collectivités Territoriales (Communes et Communautés de Communes) et la Région Lorraine.
Le programme « Habiter Mieux en Déodatie » est un dispositif d'aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Il est la déclinaison locale du programme national Habiter Mieux, dont l'objectif est de réhabiliter 300 000 logements d'ici 2017.

Si :

- → **Vous êtes propriétaire, occupant d'un logement de plus de 15 ans,**
- → **Sous conditions de ressources,**
- → **Vous faites réaliser des travaux d'économie d'énergie (minimum 25%) par des entreprises,**
- → **Vous n'avez pas de prêt à taux 0% en cours (sur l'acquisition du logement), alors, vous pouvez être éligible au programme Habiter Mieux en Déodatie*.**
  - Le questionnaire est à remplir directement en ligne sur **www.deodatie.com**, ou à télécharger et retourner complété.

Pour tous renseignements sur le programme « Habiter Mieux en Déodatie » :

PETR du Pays de la Déodatie
Maison de la Solidarité
26, Rue d'Amérique
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 56 92 99
Mail. : xtible@deodatie.com ou tcoutelot@deodatie.com

Communauté d'Aglomération de Saint-Dié-Des-Vosges

INFO→ ÉNERGIE en LORRAINE

Pour tous conseils gratuits et indépendants sur la maitrise de l'énergie :
Espace Info Energie Est Vosges / 26, Rue d'Amérique 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 56 75 18
Mail. : estvosges@eie-lorraine.fr

Un clin d'œil historique

Le transfert de la bibliothèque des Prémontrés à Saint-Dié

Au moment de la Révolution française, les biens du clergé ont été déclarés comme appartenant à la Nation par le décret du 2 novembre 1789. Trois mois plus tard, le 13 février 1790, les ordres religieux sont supprimés. Il fallait faire des expertises pour connaître la valeur de ces biens, promis à la vente. Un inventaire du mobilier conservé dans l'Abbaye est fait le 17 mars 1790, suivi d'une vente publique en mai 1792. Avaient été exceptés de la vente les objets nécessaires au fonctionnement du culte dans l'église et les ornements de celle-ci. Le procès-verbal d'estimation des immeubles de l'Abbaye d'Étival date du 25 juin 1791 (valeur estimée à 14 500 livres). La bibliothèque avait été déclarée bien de la Nation (collection publique) et inventoriée. La bibliothèque des Prémontrés d'Étival comptait alors 7 119 livres, 26 manuscrits et 88 cartons de titres à comparer avec l'Abbaye Moyenmoutier qui possédait 10 744 livres, 99 manuscrits et 78 cartons d'archives. Elle était toutefois restée sur place, même après la vente des bâtiments abbatiaux, où elle se trouvait, en 1793 à Joseph Falatieu, puis en 1795 à Dieudonné Laruelle.

Un courrier du sous-préfet de Saint-Dié du 4 vendémiaire an XI (26 septembre 1802), adressé au préfet, explique le transfert de cette bibliothèque à Saint-Dié. J'ai été instruit hier à trois heures après midi que le feu avait pris aux bâtiments de la ci-devant Abbaye d'Étival et que le vaisseau où était placée la bibliothèque était exposé au plus grand danger, écrit le sous-préfet. Il se rend sur les lieux, constate que l'incendie a été causé par un feu de cheminée dans le bâtiment occupé par le citoyen Dieudonné Laruelle, propriétaire des lieux.

Les livres, à la demande du Maire (J.-B. Samboeuf) et du « bibliothécaire » (celui qui en avait la garde, c'est-à-dire l'abbé Haxo), avaient été placés en tas dans le jardin de l'Abbaye ; le sous-préfet ordonne qu'ils soient entreposés dans la sacristie et dans une chapelle à l'abri des intempéries. Il demande donc au préfet l'autorisation de les faire transporter à Saint-Dié où ils seront placés au second étage de la maison commune ; il ajoute : cette collection précieuse des connaissances humaines sera beaucoup mieux ici où elle peut être utile qu'à Étival où personne n'en profite. Il est intéressant de constater que c'est le risque encouru qui a déclenché des mesures de protection de ces collections publiques. Les rayonnages avaient également été transférés à Saint-Dié, mais ont été détruits en 1944. Les ouvrages, transportés auparavant dans un local sur la rive gauche de la Meurthe, ont échappé une fois de plus à la destruction et constituent une part du fonds patrimonial de la bibliothèque de Saint-Dié. (Archives départementales des Vosges, 9Q3 et 6T1).

Line Skorka

RAPPEL : Groupement d'Achat Fioul
Date limite des commandes le **mercredi 5 avril 2017 inclus**.
Renseignements au 03.29.41.29.57

Commande groupée de fleurs 2017

Cette année la Commune d'Etival-Clairefontaine vous propose d'organiser à nouveau un achat groupé de fleurs afin de vous faire bénéficier de prix intéressants pour embellir votre habitation.
Pour réserver vos plantes, nous vous demandons de remplir le bon de commande disponible en Mairie ou sur le site internet de la ville et de le déposer en Mairie avant le **20 avril 2017.**
Le retrait des plants aura lieu le vendredi 5 mai de 09h00 à 13h00 à l'ancien local T.M.F, 7B,Avenue de Bellefontaine.

Aucune commande ne sera acceptée sans règlement, et en dehors du cadre de la commande groupée arrêtée au 25 avril 2017.
Renseignements au 03.29.41.29.57.

Pensez à apporter des cartons ou cagettes pour transporter facilement vos plantes.
Cette commande groupée est réservée aux Stivaliens.

A noter

Cette 4ème édition a réuni 951 participants permettant à l'Association Emot Terre de faire un don de 9 800 € à l'AMF Téléthon, soit 20% de plus qu'en 2015.
Pour une première à Etival, ce fut une belle réussite malgré une météo peu clémente. Merci à tous les participants venus de tout l'Est et les nombreux bénévoles, à savoir : le Club Vosgien, le Comité des Fêtes, les Chasseurs, la Société de Tir, le Club des Jeunes, la Municipalité ...
Rendez-vous à tous le 17 décembre 2017 pour la 5ème édition que nous souhaitons toute aussi fructueuse.

Association Culturelle

L' Association Culturelle dont l' effectif est stable, vous propose diverses activités:

- mercredi 12 avril 13h et 18h30 → Atelier d'Art Floral sur le thème de Pâques (35 €, réservation au 03.29.41.29.57)
- Samedi 3 juin 19h30 → Concert de chants chorales en l'Église Abbatiale
- Samedi 23 septembre → Au théâtre chez nous pièce interprétée par la troupe de Raon-L'Etape, Salle des Fêtes Edmond Cunin.

Quelques nouvelles des autres disciplines assurées au sein de l'Association :

Country : le club dont l'effectif est en légère baisse, est sollicité pour participer à plusieurs manifestations.
• Dimanche 9 avril : prestation lors de la Fête du Pâté de Harengs à Saint Blaise.
• Fêtes des petits crus à Senones.
Horaires : lundi à partir de 19h, Salle des Fêtes Edmond Cunin.
Contact : Magali Miclo tél. : 03.29.85.59.15

Patchwork : le club, dont l' effectif est constant, participera à plusieurs manifestations dont la Fête du Printemps à Etival et son exposition de novembre. Les personnes pratiquant le point compté voulant le rejoindre seront les bienvenues.*Horaires : le mardi de 14h à 16h et le vendredi de 20h à 22h. Cour des Moines.*
Contact : Josiane Boes tél. : 06.78.98.71.34

L'Atelier d'Arts Plastiques avec la participation de l'antenne de Senones, qui ne demande qu'à s'agrandir. L'atelier vous propose une exposition les 29 et 30 avril à la Salle René Bernasconi.
Horaires : mardi de 19h à 21h, Cour des Moines
lundi de 17h à 19h à la Bibliothèque de Senones
Contact : Pascal Arnoux tél. : 03.29.41.43.06

Cours d'Italien donnés bénévolement par Monsieur Casula et suivis par 20 personnes. Une demande nous est faite régulièrement pour des Cours d'Anglais. Pour l'instant, par manque de professeur (à prix modéré), il ne nous est pas possible de les mettre en place.
Horaires : mardi et jeudi de 17h30 à 19h. Cour des Moines.
Contact : Denise Dété tél. : 03.29.41.52.77

dernière minute !

Lors des Feux de la Saint-Jean et du Vide Grenier semi-nocturne,

le samedi 17 juin 2017, aura lieu à 20h un Concert du groupe T-Kill-A au Champ de Foire.
Ce groupe de reprise pop/ rock/ hard a été créé en 2015.
Son répertoire va de Téléphone, Red Hot Chili Peppers...
Venez nombreux chanter, danser ...

Agenda

mars 2017

du 22 au 24 mars	10h/12h-14h/18h30 - Exposition «La Grande Lessive» *Médiathèque.*
Ven. 31 mars	20h- Soirée jeux de société *Médiathèque.*

avril 2017

Sam. 1er avril	14h30 - Visite guidée de l'Abbaye. *Inscriptions au 03.29.57.91.03.*
du 1er au 2 avril	*Stage de Yoga* *Salle des fêtes Edmond Cunin.*
Dim. 9 avril	16h - *Concert organisé par Mil'Chats'Lor* *Salle René Bernasconi.*
Ven. 21 avril	10h - Visite guidée de l'Abbaye. *Inscriptions au 03.29.57.91.03.*
Dim. 23 avril	1er Tour des Élections Présidentielles.
Sam. 29 avril	Remise des récompenses du Ski-Club Raon-Baccarat *Salle Polyvalente.*
du 29 au 30 avril	Exposition des Écoles de dessin d'Etival-Clairefontaine et Senones, *Salle René Bernasconi.*
Dim. 30 avril	Brocante organisée par le Comité des Fêtes. *Champ de Foire*

mai 2017

Sam. 6 mai	14h30 - Visite guidée de l'Abbaye. *Inscriptions au 03.29.57.91.03.*
Dim 7 mai	2ème Tour des Élections Présidentielles.
Lun. 8 mai	Anniversaire de la Victoire des Peuples Libres sur le Nazisme. 10h - Office Religieux. 11h15 Cérémonies. 11h45 - Vin d'Honneur.
Sam. 13 mai	20h30 - Concert de Printemps par l'Orchestre d'Harmonie *Salle Polyvalente.*
Dim. 14 mai	10h/18h - Fête de Printemps Organisée par le Comité des Fêtes *Parc Résidence de la Valdange.*
Ven. 19 mai	20h - Histoire d'un vol d'Air France *Médiathèque.*
Sam. 27 mai	Assemblée Générale des S.M.S (Sports Municipaux Stivaliens).

juin 2017

Sam. 3 juin	14h30 - Visite guidée de l'Abbaye - *Inscriptions au 03.29.57.91.03.* 19h - Concert de chants chorales - Abbaye Organisé par l'Association Culturelle
Ven. 9 juin	Remise des Prix du Concours Littéraire Fête des Voisins. *Salle Polyvalente.*
Dim. 11 juin	1er Tour des Élections Législatives
Sam. 17 juin	Feux de la Saint-Jean et Vide Grenier semi-nocturne organisés par le Comité des fêtes et l'Orchestre d'Harmonie *Champ de Foire.*
Dim. 18 juin	2ème Tour des Élections Législatives
Dim. 18 juin	77ème Anniversaire de l'Appel Historique du 18 juin 1940 10h - Rassemblement au Monument du Souvenir de la Résistance *Salle Polyvalente.*
Ven. 23 juin	Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes
Sam. 24 juin	Kermesse des Écoles *Salle Polyvalente.*
Mer. 28 juin	Remise des diplômes de l'École de Musique *Salle des Fêtes Edmond Cunin.*

juillet 2017

Sam. 1er juillet	14h30 - Visite guidée de l'Abbaye. *Inscriptions au 03.29.57.91.03.* 21h - Festival des Abbayes. Tout l'univers de la nuit *Tarifs compris entre 5 et 25 €. OT de Senones.*
Ven. 7 juillet	10 - Visite guidée de l'Abbaye. *Inscriptions au 03.29.57.91.03.*
Sam. 8 juillet	Feux d'artifice *Champ de Foire.*
Ven. 21 juillet	10h - Visite guidée de l'Abbaye. *Inscriptions au 03.29.57.91.03.*
Mar. 25 juillet	14h30 - Voyage dans le temps, Abbaye pour les 7-12 ans *sur inscription au 03.29.57.91.03.*
Mar. 28 juillet	10h - Visite guidée de l'Abbaye. *Inscriptions au 03.29.57.91.03.*

Mairie - 4, Rue du Vivier - B.P. n°7
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
Tél. : 03.29.41.52.19 Fax. : 03.29.41.72.57

Les travaux de dactylographie et de mise en page ont été effectués en Mairie d'Etival-Clairefontaine - Service Juridique de l'Information :
Bureau de la Statistique. Catégorie UNESCO 06 N° 88.25.026.4 - Stiv'Actus n°11 diffusé gratuitement
Tirage 1 400 exemplaires - Rédaction, administration : Mairie d'Etival-Calirefontaine